

1ERE ANNÉE FORMATION DU CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE

Domaines de compétences	Modules enseignements	Intitulé enseignement	Niveau atteint	ECTS	Coeff UE	Responsable	Session 1		Session 2	
							Modalités	durée	Modalités	durée

UE d'enseignement annuelles

C1 - C2 - C3	1. Sciences Humaines et sociales	UE 1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	Novice	2	1	Gaëlle Benichou	Validation à partir d'un rapport de stage (écrit et/ou oral) et de l'évaluation du tuteur de stage		Des modalités de rattrapage du stage et/ou du rapport de stage (écrit et/ou oral) seront proposées par le jury de délibération	
--------------	----------------------------------	--	--------	---	---	-----------------	--	--	--	--

Semestre 1

C1	1. Sciences Humaines et sociales	UE 1.1.1 - Sciences du Langage 1 : introduction à l'étude de la langue et de la communication verbale	Novice	5	1	Chantal de Castelbajac	Examen Terminal	2h	Écrit Terminal (ou possibilité de faire un oral si moins de 5 étudiants)	E : 2h O : 15 min
C1		UE 1.2.1 Psychologie du développement : domaines moteur, cognitif, psychoaffectif et social tout au long de la vie	Novice	4	1	Eve le Cochenne	Contrôle continu		Écrit Terminal (ou possibilité de faire un oral si moins de 5 étudiants)	E : 1h O : 15 min
C1 - C5		UE 1.4 Sciences de l'éducation : introduction à la didactique et aux processus d'apprentissage	Novice	4	1	Reda Salamon	Contrôle continu		Écrit Terminal (ou possibilité de faire un oral si moins de 5 étudiants)	E : 1h O : 15 min
C1	2. Sciences de la Vie de la Santé	UE 2.1 Biologie cellulaire, moléculaire et génétique : concepts fondamentaux	Novice	3	1	Edith Chevret et Gaëlle Benichou	Examen terminal	1h	Écrit Terminal (ou possibilité de faire un oral si moins de 5 étudiants)	E : 1h O : 15 min
C1		UE 2.4.1 Neurosciences 1 : Anatomie, physiologie et exploration fonctionnelle (Neurophysiologie)	Novice	4	1	Julie Lenoir et Gaëlle Benichou	Examen terminal	1h	Écrit Terminal (ou possibilité de faire un oral si moins de 5 étudiants)	E : 1h O : 15 min
C1 - C2		UE 2.2 Audition : Anatomie, physiologie, exploration fonctionnelle, pathologies et parcours de soin	Novice	4	1	Chantal de Castelbajac	Examen terminal	1h30	Écrit Terminal (ou possibilité de faire un oral si moins de 5 étudiants)	E : 1h O : 15 min
C1 - C2 - C3 - C4 - C5	3. Orthophonie : intervention, raisonnement clinique et relation thérapeutique	UE 3.1.1 Introduction à la profession d'orthophoniste	Novice	4	1	Gaëlle Benichou	Contrôle continu		Écrit Terminal (ou possibilité de faire un oral si moins de 5 étudiants)	E : 1h O : 15 min
C1 - C2 - C3 - C4 - C5		UE 3.1.2 Compétences professionnelles socles	Prérequis	2	1	Chantal de Castelbajac	Examen terminal	4h	Écrit Terminal	3h

1ERE ANNÉE FORMATION DU CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE

Domaines de compétences	Modules enseignements	Intitulé enseignement	Niveau atteint	ECTS	Coeff UE	Responsable	Session 1		Session 2	
							Modalités	durée	Modalités	durée
Semestre 2										
C1	1. Sciences Humaines et sociales	UE 1.1.2 Sciences du Langage 2 : concepts et méthodes pour l'analyse des différents niveaux linguistiques	Novice	5	1	Chantal de Castelbajac	Examen terminal	1h	Écrit Terminal (ou possibilité de faire un oral si moins de 5 étudiants)	E : 1h O : 15 min
C1 - C2		UE 1.3 Sciences sociales : introduction à la sociologie, psychologie sociale et anthropologie de la santé	Novice	3	1	Eve Le Cochenec	Contrôle continu		Écrit Terminal (ou possibilité de faire un oral si moins de 5 étudiants)	E : 1h O : 15 min
C1	2. Sciences de la Vie de la Santé	UE 2.3 Fonctions faciales, orales, pharyngées et laryngées: Anatomie, physiologie, exploration fonctionnelle, pathologies et parcours de soins	Novice	4	1	Chantal de Castelbajac	Examen terminal	1h	Écrit Terminal (ou possibilité de faire un oral si moins de 5 étudiants)	E : 1h O : 15 min
C1 - C2		UE 2.6 Santé de l'enfant (0-18 ans), pathologies et parcours de soins	Novice	3	1	Eve Le Cochenec	Examen terminal	1h	Écrit Terminal (ou possibilité de faire un oral si moins de 5 étudiants)	E : 1h O : 15 min
C4	4. Recherche en orthophonie	UE 4.1 Introduction à la méthodologie de la recherche et statistiques descriptives*	Novice	4	1	Eve Le Cochenec	Contrôle continu		Écrit Terminal (ou possibilité de faire un oral si moins de 5 étudiants)	E : 1h O : 15 min
C4	5. Aptitudes professionnelles en santé	UE 5.2.1 Anglais 1	Novice	2	1	Thibault MARTHOURET	Contrôle continu		Écrit Terminal (ou possibilité de faire un oral si moins de 5 étudiants)	E : 1h O : 15 min
C3 - C5		UE 5.3.1 Santé publique et santé environnementale : Organisations du système de santé, recherche en épidémiologie, actions de santé publique et développement durable	Novice	5	1	Pierre Joly	Contrôle continu		Écrit Terminal (ou possibilité de faire un oral si moins de 5 étudiants)	E : 1h O : 15 min
C1 - C3		UE 5.4 Infectiologie, hygiène, pharmacologie	Novice	2	1	Chantal de Castelbajac	Examen terminal	30mn	Écrit Terminal	E : 30 mn

* quelques heures d'enseignements auront lieu au premier semestre

Domaines de compétences
Domaine de compétence 1 : Conduire une démarche de soins orthophoniques C1.a. Analyser, évaluer une situation et élaborer un diagnostic orthophonique C1.b. Elaborer et mettre en œuvre un projet thérapeutique en orthophonie adapté à la situation du patient C1.c. Concevoir, conduire et évaluer une séance d'orthophonie C1.d Concevoir et mettre en œuvre une prestation d'expertise et de conseil dans le domaine de l'orthophonie C1.e Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle
Domaine de compétence 2 : Interagir dans le cadre des soins orthophoniques C2.a. Etablir et entretenir une relation thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique C2.b. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
Domaine de compétence 3 : Gérer la pratique orthophonique C3.a. Gérer et organiser une structure ou un service en optimisant ses ressources C3.b. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
Domaine de compétence 4 : Réaliser une recherche scientifique en orthophonie C4.a. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques C4.b. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
Domaine de compétence 5 : Mener une action de santé publique C5.a. Elaborer et conduire une démarche d'intervention en santé publique : prévention, dépistage et éducation thérapeutique C5.b. Former et informer des professionnels et des personnes en formation C5.c. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs

Modalités de validation des UE :

Les UE ne se compensent pas entre elles.
 Une UE est définitivement acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant y obtient une note supérieure ou égale à 10/20, excepté pour l'UE 1.5 (stage) qui n'est définitivement acquise qu'après validation de l'année universitaire.
 Pour les UE non validées (note à l'UE inférieure à 10), une 2ème session de rattrapage est organisée pour la totalité des éléments composant l'UE.
 Les notes supérieures à 10 obtenues en première session aux éléments constitutifs (contrôles continus, examens terminaux,...) de l'UE ne sont pas conservées.
 Une UE ne pourra être présentée plus de 4 fois (incluant les premières et deuxième sessions). En l'absence de validation, cela entraîne l'exclusion de l'étudiant.

Modalités de validation des stages :

L'UE 1.5 ne peut être validée si le rapport de stage et/ou l'évaluation du maître de stage n'est pas validé.
 Pour la session 2, le cas échéant un lieu de stage sera alors choisi par l'équipe pédagogique.

Modalités de validation des semestres :

Un semestre est validé dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent.
 Les semestres ne se compensent pas entre eux.

Modalités de validation de l'année :

L'année est validée si toutes les UE sont validées, d'emblée ou après la session de rattrapage.
 Un passage en 2ème année avec une (et une seule) UE de dette, à l'exception de l'UE 3.1.2 et l'UE 1.5, est autorisé. L'UE en dette devra alors obligatoirement être validée au cours de l'année n+1.
 La situation des étudiants ayant fait l'objet d'une mobilité (parcours Erasmus ou mobilité internationale équivalente) sera étudiée individuellement par le jury de délibération, qui pourra éventuellement accorder une ou des dettes excep
 En cas de redoublement, le bénéfice et la note des UE acquises sont conservés (à l'exception de l'UE de stage).